



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 21 Octobre 2024

En exercice :	23
Présents :	17
Excusés :	0
Absent(s) :	2
Pouvoirs :	4
Votants :	21
Suffrages exprimés :	21
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	1

48/2024

ERREUR MATÉRIELLE

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique.

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie.

Pouvoirs :
Mme DUGARD Virginie à M. HUMBERT Tony
Mme DUCHESNE Valérie à Mme MICHELET Carole
M. LAVALLÉE Richard à Mme BERTOU Aline
Mme LEMAIRE Corinne à M. GROUT Olivier

Absents : M. CHÉRON Julien, M. Guillaume QUILLET

Secrétaire de séance : Mme MICHELET Carole

OBJET : Tarif des salles des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2025.

Au vu des augmentations diverses (produits d'entretien, électricité, ordures ménagères), je vous propose d'augmenter les tarifs de 5€.

Location du samedi matin au dimanche soir (Remise des clés le vendredi à 18h et retour le lundi 9h)				
	Période Hivernale Du 1^{er} novembre au 30 avril		Période Estivale Du 1^{er} mai au 31 octobre	
	Frenelles en Vexin	Hors commune	Frenelles en Vexin	Hors commune
Salles des fêtes Communales				
Boisemont- Corny- Fresne L'Archevêque	275€	425€	225€	375€

Madame le Maire précise que de plus en plus de locataires souhaite avoir les clés en amont de l'horaire initial, il est proposé d'appliquer un tarif de 30€ par heure avancée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 20 voix Pour, 1 Abstention et à main levée :

- De valider les propositions émises ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Fait en séance le 21/10/2024

Madame le Maire
Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 027-200085462-20241021-48_2024DELIB-DE

S²LO

